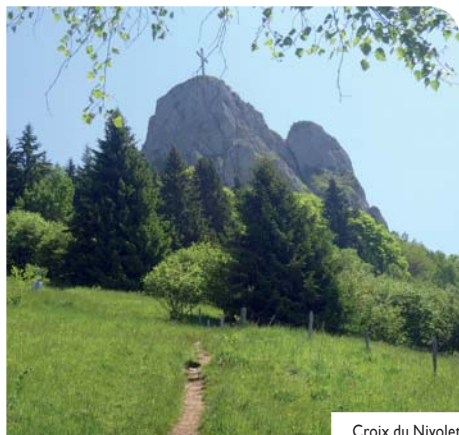


Situés sur le versant ouest du Mont Revard, les petits villages de Vérel et Pragondran sont accrochés sur un plateau agricole surplombant la cluse de Chambéry. Ce plateau forme «une marche d'escalier» entre deux barres rocheuses du massif calcaire, contrefort des Bauges. Le chemin du garde passe au pied de la Croix du Nivolet et permet de gagner Le Sire avant de rejoindre le plateau de Pragondran par le passage du Croc.

**DÉPART :** Pragondran | **GPS :** X : 5,950455 - Y : 45,623314  
**DISTANCE :** 10,3 km | **TYPE :** boucle  
**DÉNIVELÉ+ :** 1 030 m | **DURÉE :** 5h  
**DIFFICULTÉ :** moyen



Croix du Nivolet

© Chambéry métropole

## PARCOURS

- ▶ Dans le village de Pragondran, monter à droite après la fontaine.
- ▶ Laisser le four à pain sur votre gauche, continuer sur 150 m puis tourner à droite. Emprunter la piste forestière principale d'abord goudronnée au milieu des maisons, puis caillouteuse ; elle monte en virages dans la forêt.
- ▶ Avant d'arriver au plateau de Montbasin, quitter la piste pour un sentier en tournant 2 fois à gauche en direction du Nivolet.
- ▶ Au croisement suivant, prendre tout droit direction Croix du Nivolet.
- ▶ Suivre le sentier sinueux et raide à travers le versant forestier.
- ▶ Dans le pré sous la croix, prendre le sentier du garde. Il part à gauche à flanc de montagne dans la forêt.
- ▶ Après 2 lacets dans l'alpage du Sire, le sentier débouche sous les chalets du Sire.

- ▶ Gagner le décollage parapente du Sire à 1 502 m d'altitude, avant de descendre jusqu'au parking du Sire.
- ▶ Prendre le sentier qui plonge vers Vérel-Pragondran, au bout du parking.
- ▶ Suivre le sentier descendant en lacets jusqu'au panneau «La Grande Montagne – 1 140 m» et prendre à gauche vers Montbasin et Vérel.
- ▶ Rester sur le sentier le plus à gauche jusqu'au croisement avec l'itinéraire de montée.
- ▶ Regagner le village par le chemin emprunté à la montée.

**Cartoguide promenades et randonnées de l'agglomération chambérienne**

**58 ITINÉRAIRES | 77 DÉPARTS** disponible dans les offices de tourisme, les mairies et sur [www.chambery-metropole.fr](http://www.chambery-metropole.fr)

## À VOIR

- ▶ Le four à pain : construit en 1860 il est toujours utilisé par les habitants du village pour faire le pain, particulièrement lors des fêtes du village ou de famille.
- ▶ Prenez le temps d'admirer les vieilles fermes et granges du petit village de Pragondran. Souvent très bien restaurées, elles ont conservé les caractéristiques si particulières de l'architecture du massif des Bauges : larges toits pentus et débordants permettant de travailler à l'abri des intempéries, balcons de bois suspendus pour le séchage des récoltes et granges accessibles par l'arrière du bâtiment semi-enterré dans la pente.
- ▶ Au débouché dans le pré sous la Croix du Nivolet, vous serez saisi par l'imposante croix sur son socle naturel de pierre. Elle mesure près de 22 mètres de haut et date de 1911. Elle a succédé à la première croix en bois. Érigée en 1861, elle remplaçait celle supprimée lors de l'aménagement de l'avenue du Comte Vert à Chambéry. Après plusieurs dommages, incendie et ouragan, la croix en bois a été remplacée par une version en béton armé.
- ▶ Le cairn du Sire : petit promontoire au-dessus des chalets du Sire offre une vue magnifique sur la cluse de Chambéry, la partie nord du lac du Bourget (Chautagne) et le massif des Bauges.



Four à pain de Pragondran

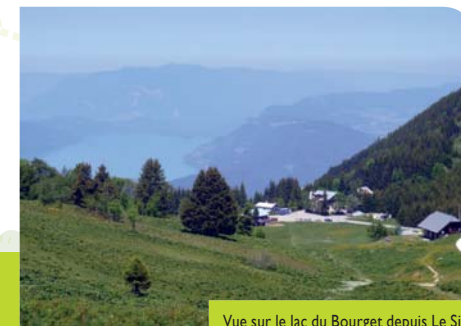
© Chambéry métropole

## À SAVOIR

L'itinéraire du chemin du garde tient son nom du réseau de sentiers à flanc de montagne qui permettait au garde forestier de l'Office National des Forêts (ONF) de parcourir, surveiller et exploiter la forêt. Situées entre 900 et 1500 m d'altitude (étage montagnard), sur le versant ensoleillé (adret) ces forêts sont composées principalement de hêtres, sapins et épicéas. Ce versant, très froid en hiver, chaud et humide en été, favorise la présence de hêtraies sèches riches en orchidées forestières.

Ce massif forestier de 240 ha est aujourd'hui géré de façon durable par la commune de Vérel-Pragondran, avec l'aide de l'ONF. La forêt est certifiée PEFC (programme de reconnaissance des certifications forestières). Ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois en :

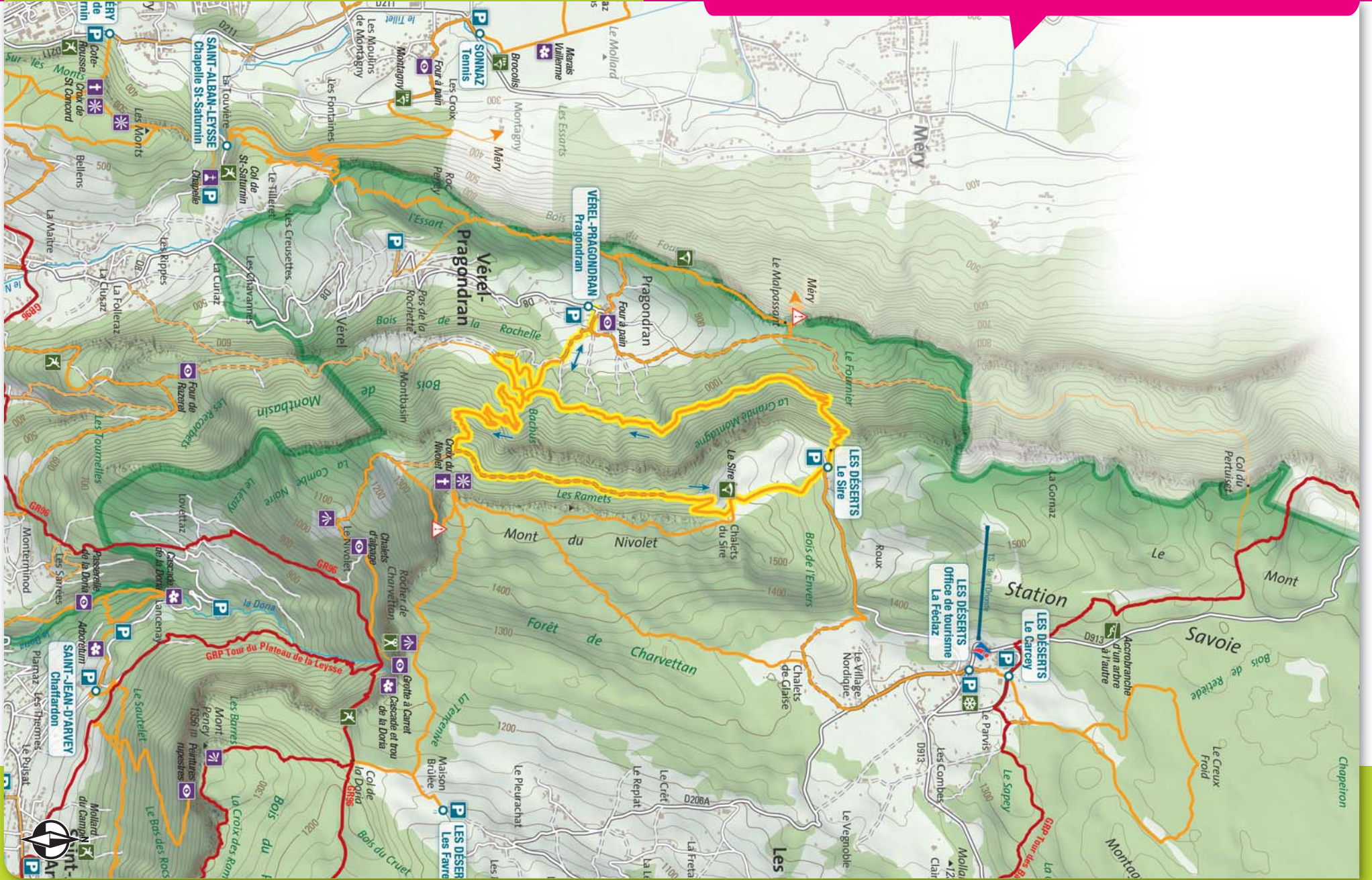
- pérennisant la ressource forestière ;
- préservant la biodiversité ;
- garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ;
- maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des promeneurs.



Vue sur le lac du Bourget depuis Le Sire

© Chambéry métropole





1 cm sur la carte équivaut à 350 m sur le terrain

